**Charte du conseil des jeunes de la Ville de Fribourg**

**Buts :**

Le Conseil des Jeunes a pour but :

* De permettre aux jeunes de développer leur pouvoir d’agir sur leur environnement, de mettre en œuvre leur pouvoir d’action et de décision, et de développer leurs talents et compétences.
* D’offrir aux jeunes un forum pour débattre des questions qui les concernent sur le territoire communal.
* De permettre de réaliser des projets approuvés par l’assemblée plénière.
* De permettre d’acquérir des outils en matière d’organisation et de gestion de projet tout en leur donnant accès au réseau communautaire de la Ville.
* De former les jeunes à la vie citoyenne et de les encourager activement à la participation et à l’engagement politique.
* Favoriser une collaboration active entre les générations.
* Favoriser une meilleure cohésion entre les deux langues officielles de Fribourg afin d’incarner l’identité bilingue de la ville.

**Valeurs:**

**Respect** : Le respect est mutuel : tout le monde respecte tout le monde.

 Tout ce qui est exprimé et communiqué l’est de manière respectueuse.

**Confiance** : Chacun·e a la possibilité de s’exprimer.

 La sécurité et la confiance sont garanties.

**Ouverture** : La liberté d’expression, d’opinion et de choix est un droit fondamental.

 Le travail se fait sur une base d’écoute, de collaboration et de solidarité.

**Pour les respecter, le Conseil des Jeunes s’engage à :**

- Garantir un droit de parole à chaque personne ;

- Permettre à chaque personne de s’exprimer dans sa langue (français ou allemand) ;

- Considérer de manière neutre et égale chaque demande ;

- Maintenir un climat de travail sain ;

- Œuvrer activement à la résolution des conflits.

**Pour les respecter, chaque membre s’engage à :**

- Participer activement à la vie du Conseil ;

- Essayer de trouver des compromis et proposer des solutions ;

- S’exprimer et communiquer de manière respectueuse ;

- Faire preuve d’écoute et de considération face à ce qui est exprimé.